

## Réclamation par un employeur d'un excédent de salaire

## Par Soustre jeanmarc, le 19/01/2017 à 13:38

bonjour,

Mon employeur me réclame un excédent de salaire qui m'a été indûment versé en novembre 2013

La loi sur la rétroactivité maximale de 3 ans trouve-t-elle à s'appliquer?

Merci

## Par P.M., le 19/01/2017 à 16:03

Bonjour,

C'est effectivement la prescription de 3 ans prévue à l'<u>art. L3245-1 du Code du Travail</u> que vous pourriez opposer...

Par Soustre jeanmarc, le 19/01/2017 à 16:57

merci!